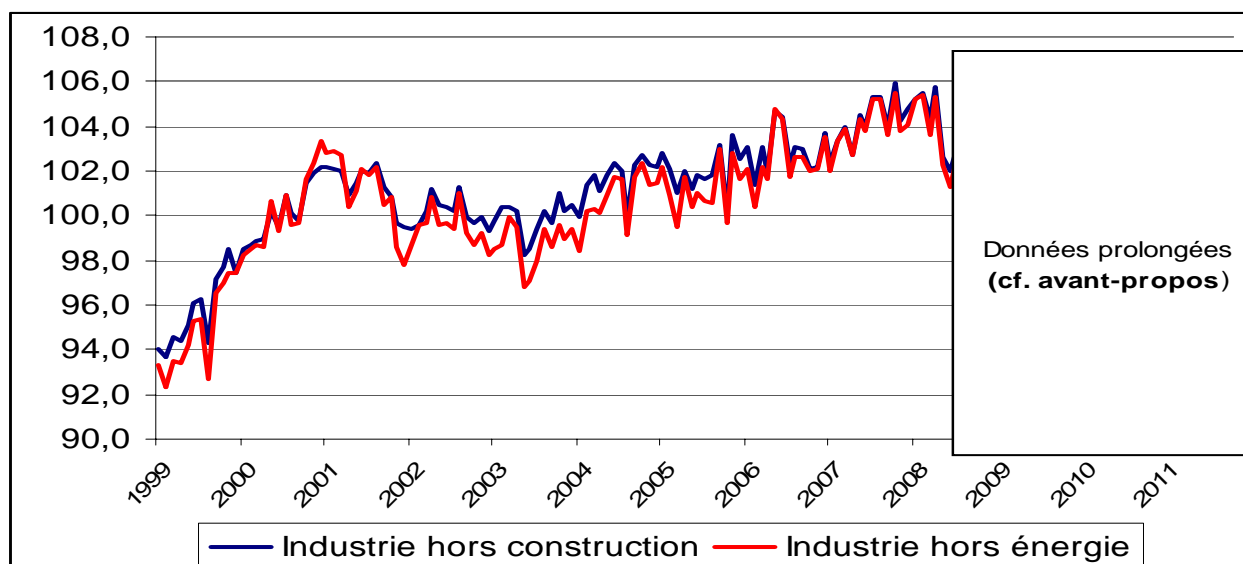


Désinformation Rapide

10 octobre 2011

■ Indice de production industrielle en septembre 2011

Avant-propos : suite à la délocalisation des services statistiques et aux nombreux départs qui ont suivi, l'Insee n'est plus en mesure d'évaluer l'indice de production industrielle. Les derniers chiffres disponibles sont ceux de juillet 2008, le reste de la série est obtenu en prolongeant le dernier indice connu.



Directeur de la publication : **COMITÉ DE DÉFENSE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE**
Pour nous aider à lutter contre le projet de déstructuration de la
statistique publique, signez la pétition sous :

www.sauvonlastatistiquepublique.org

Pour l'abandon du projet de déstructuration de la statistique publique, dont l'Insee, en guise de compensation à la fermeture de sites militaires.

Sans concertation préalable, la Présidence de la République et le gouvernement ont décidé au cours de l'été de créer un « Pôle National de la Statistique Publique » à Metz. Présenté comme une création et un regroupement, ce projet est en fait un démantèlement d'activités déjà existantes, qui vise à compenser la fermeture des casernes de Metz. Nous protestons contre cette décision précipitée qui menace l'efficacité et la qualité du service statistique public, indispensable au débat démocratique.

La délocalisation est une atteinte à l'efficacité de la statistique publique

L'implantation régionale de la statistique publique est déjà une réalité. Les 2/3 de son personnel travaillent en région pour répondre aux besoins d'expertise des territoires, assurer le suivi des enquêtes et faire bénéficier la production statistique de leur connaissance du terrain. Ces implantations se justifient donc pour des raisons d'efficacité vis-à-vis des acteurs locaux.

Les autres agents de la statistique publique sont implantés en région parisienne pour les mêmes raisons d'efficacité vis-à-vis de leurs interlocuteurs nationaux : demandeurs de statistiques et d'analyses au sein des ministères, fournisseurs de données, partenaires pour la conception et l'exploitation des enquêtes, ainsi que les médias, relais auprès du grand public d'éléments indispensables au débat démocratique.

Il serait incohérent et dangereux d'imposer une délocalisation de tout ou partie des services par une décision prise dans l'urgence et sans concertation avec les utilisateurs et les acteurs de la statistique publique.

La délocalisation menace la qualité du service statistique public

La production de statistiques de qualité repose sur le savoir-faire d'un personnel spécialisé. La délocalisation exposerait le service statistique public à de nombreux départs d'experts en poste, comme l'illustre l'exemple de l'institut de statistiques britannique déplacé de Londres au Pays de Galles. À ces pertes sèches de compétences, longues à reconstituer, s'ajouteraient de sérieuses difficultés de recrutement liées à une perte d'attractivité des carrières. Au final, c'est bien la qualité et la fiabilité du service rendu qui seraient altérées durablement.

Des coûts financiers et humains importants pour des bénéfices non démontrés

Une délocalisation entraînerait des coûts financiers importants : aménagement de nouveaux locaux, dédommagement des agents qui accepteraient de se déplacer, remboursement des frais de transport pour les nombreuses réunions de travail, etc. Et que dire des coûts humains ? Des familles seraient éclatées du fait de l'impossibilité pour le conjoint de retrouver un travail équivalent sur place.

Aucune évaluation rigoureuse des bénéfices de la délocalisation n'a été engagée pour justifier de tels coûts !

Le système statistique public a pour mission d'éclairer en toute indépendance les grands débats de la société en produisant des chiffres fiables et des études économiques et sociales objectives. **La défense du service statistique public et de son personnel est donc un acte de sauvegarde du débat démocratique.** C'est pourquoi les organisations et personnes signataires de cet appel se joignent au Comité de Défense de la Statistique Publique pour :

- demander l'abandon du projet de délocalisation, qui signifierait un démantèlement du service statistique public ;
- solliciter le soutien et la signature de tous les citoyens et de tous les élus, partenaires sociaux, entreprises, associations, chercheurs et journalistes utilisateurs du service statistique public.